

DOSSIER A RETOURNER AVANT
LE **14 juin 2022**

INSCRIPTION école primaire 2022-2023

1- Compléter la fiche de renseignements et les documents annexes (fiche d'urgence, autorisations sorties / photos).

Merci de bien vouloir compléter **tous les champs demandés** (code profession, adresse mail, autorisation de communiquer l'adresse aux associations de parents...).

2- Joindre :

- un **justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois,
- un certificat de **radiation** (pour les enfants venant d'une autre école),
- une copie des **vaccinations** (à jour),
- une copie du **livret de famille** (complet : parents + fratrie),
- une attestation d'**assurance scolaire** avec les mentions :
responsabilité civile et individuelle accident,
- une **photo d'identité**.

3- Prendre connaissance du règlement intérieur (à conserver).

REMETTRE LE DOSSIER COMPLET EN MAIRIE.

ATTENTION

Le dossier école et le dossier Accueil de loisirs/restaurant scolaire sont différents.
Si des documents sont demandés en double, vous devez fournir les 2, car les dossiers ne circulent pas d'une structure à l'autre.

Les inscriptions accueil de loisirs et restaurant scolaire doivent se faire directement via le portail internet de la mairie

Pour les parents des futurs élèves de Petite Section, une réunion d'information et une visite de l'école seront proposées en JUIN.

Vous recevrez un mail début juin vous confirmant l'inscription de votre enfant et vous précisant les modalités pour la rentrée.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le directeur

M. VEDEL : ce.0310835p@ac-toulouse.fr

05 61 74 72 66